

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 13 MAI 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 41
Tous les délégués
sauf
MM. J. L. KLIPFEL qui était représenté par Mme WINCKEL ;
MM. WEISHAAR, STEINER, WAGNER, PREVOT, BABILON, ZINCK,
GOERICH-MULLER (excusés).

DEL. N° 78 /2002

OBJET : SUBVENTION AUX COLLEGES DE MERTZWILLER ET DE WISSEMBOURG

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

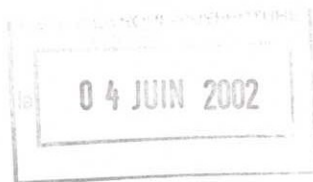
- décide d'attribuer aux Collèges de MERTZWILLER et de WISSEMBOURG une subvention de 2 € par jour et par élève pour les sorties éducatives ou classes découvertes, au conditions suivantes :

- . sorties de 3 jours minimum et 10 jours maximum***
- . aucune autre demande de subvention ne sera à solliciter auprès de la Communauté de Communes***

- dit que le versement de la subvention interviendra sur présentation d'un état de participation indiquant pour chaque séjour la destination, le thème général, le nombre de jours (voyage inclus) et le nombre d'élèves participants.

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 16 mai 2002

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL